



COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

19 octobre 2021

Relevé de décisions

Etaient Présents : MM. BERAL, BELLON, GUEUDER, MERLIOT, LEMASSON, DEVOS, JEHANNO, SENEZ, LE BOUILLE, BORG (représentant également M. MULLER), RAIMBAULT, DIALLO, RUIZ, GOBILLOT,

Etaient Excusés : MM. MULLER (représenté par M. BORG), SPAHIC, KROEMER,

La réunion s'est tenue en visioconférence.

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, la présence de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour que ses délibérations soient valables.

15 membres sur 17 sont présents ou représentés.

Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.

1 – Leaders Cup 2022

1.1 Résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 21 octobre 2021

Le Président fait état aux membres du Comité Directeur des dernières discussions avec Disneyland Paris au sujet de la Leaders Cup 2022.

Compte tenu des difficultés économiques, le Président soumet au Comité Directeur que soit proposé au vote de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2021 les deux propositions suivantes :

-l'annulation de la Leaders Cup 2022 pour les clubs de Betclic ELITE

-le maintien de la Leaders Cup 2022 pour les clubs de Betclic ELITE et de PRO B organisée à Disneyland Paris.

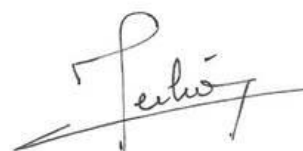
A noter que dans la première hypothèse, la finale de la Leaders Cup PRO B serait organisée dans un club.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité (moins une abstention) cette proposition. Les deux résolutions seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2021.

Le Comité Directeur décide également à l'unanimité (moins 2 abstentions) de préconiser la première proposition lors de l'Assemblée Générale (l'annulation de la Leaders Cup 2022 pour les clubs de Betclic ELITE).



**Le Président
M. Alain BERAL**



**Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT**